

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 16 (1940-1941)
Heft: 10

Artikel: L'équitation et l'armée
Autor: Dasen, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

obligatoires ne figurent que sur le papier. Aujourd'hui encore, elles ne sont pas ou mal appliquées. Il est fort probable qu'il en serait bientôt de même pour l'instruction militaire préparatoire. Nous devons aussi reconnaître que l'instruction et la préparation à la guerre de notre armée ne peut, pour être efficace, qu'émaner d'un pouvoir central unique. Que serait notre armée si chaque canton instruisait encore ses troupes selon son bon plaisir? L'instruction préparatoire militaire est créée tout d'abord en vue de la défense nationale, elle doit donc dépendre du commandement de l'armée, qui ne peut être que fédéral.

Le Comité du referendum déclare aussi que par les cours d'instruction militaire préparatoire, on soustraira encore d'avantage la jeunesse à l'heureuse influence de la famille et de l'église. Dans ce domaine, nous savons que toutes les dispositions sont prises pour que nos futurs soldats soient au contraire éduqués dans la soumission à l'autorité familiale et le respect de la religion. Ces nobles sentiments, qui doivent rester la base de notre éducation nationale, ne pourront qu'être renforcés, car ces cours visent à une éducation morale et spirituelle aussi bien que physique. Jamais un jeune homme ne sera empêché d'accomplir ses devoirs religieux. La sanctification du dimanche sera bien moins entravée par ces cours, qui auront du reste lieu dans la mesure du possible la semaine, que par les nombreuses réjouissances qui de tous côtés appellent le public en ce jour. Une récente déclaration des églises a du reste réduit à néant cet argument.

Le Comité du referendum ne craint pas d'avancer que les cours d'instruction militaire préparatoire sont destinés à former une «jeunesse étatisée» telle qu'il en existe dans les pays totalitaires. Nous avons déjà dit combien ce raisonnement était faux. L'entraînement obligatoire de la jeunesse au maniement des armes est aussi ancien que la Confédération helvétique. C'est une tradition qui a été quelque peu oubliée, mais qui doit être remise en honneur dans les temps actuels. Rien n'est plus faux que d'accuser l'organisation prévue d'être une copie de ce qui se fait à l'étranger.

Nous déplorons profondément que le Comité du referendum ait provoqué une votation populaire, sur un sujet intéressant la défense nationale, pendant les temps troublés et incertains actuels, et cela dans l'intérêt de l'union et de la paix intérieure. Mais puisqu'il en est ainsi, nous avons, sous-officiers, nous qui sommes convaincus de la nécessité d'une défense nationale efficace, l'impérieux devoir de participer à l'action organisée en faveur de la nouvelle loi fédérale, avec enthousiasme et de toutes nos forces. Si nous n'avons pas la volonté d'inculquer à notre jeunesse des principes qui feront de nous une nation forte, prête à se défendre, à se sacrifier pour conserver l'honneur et l'indépendance, nous serons bientôt un peuple perdu.

Nous voulons terminer notre article de ce jour en reproduisant la déclaration votée à l'unanimité par l'assemblée des délégués de l'A.S.S.O., le 6 octobre, à Lugano.

DECLARATION.

Les représentants des groupements et sections de l'Association suisse de sous-officiers, réunis en assemblée des délégués les 5 et 6 octobre, à Lugano, profondément dévoués à la patrie et animés d'une volonté inébranlable de la défendre, s'adressent aux citoyens suisses de toutes conditions sociales, langues ou confessions et les prie instamment, lors de la votation populaire prochaine, d'approuver la loi fédérale instituant l'instruction militaire préparatoire obligatoire. La nouvelle loi contient les principes indispensables à la formation d'une jeunesse prête, physiquement et moralement, à accomplir ses devoirs militaires, tout en limitant au strict minimum l'intervention de l'Etat et en conservant à la famille et à l'église les tâches éducatives qui leur incombent. La situation présente et prochaine pèse lourdement sur le peuple suisse. Une volonté inébranlable de subsister au cours de cette dure période ne pourra être que l'apanage de citoyens énergiques et instruits des nécessités de l'heure. L'instruction militaire préparatoire obligatoire veut collaborer à cette noble tâche, elle sera pour notre jeunesse l'avenir de la nation, une source de bonheur.

A. M.

L'EQUITATION ET L'ARMÉE

Nous avons maintenant le devoir de fortifier physiquement notre jeunesse pour la préparer à remplir dignement la mission que peut lui confier notre patrie en danger. Pour atteindre ce but, elle encourage nos jeunes gens à pratiquer tous les sports, au nombre desquels l'équitation et les courses de chevaux prennent une importance considérable.

La raison en est très simple: les concours militaires, sans parler de l'intérêt qu'ils font naître dans le public, développent le sang-froid, le mépris du danger, le goût du risque et la maîtrise de soi-même. Ces courses exigent non seulement des qualités personnelles physiques et morales, mais encore des connaissances approfondies du cheval et de ses moyens. Le concours hippique est un sport parfait et l'on ne peut trop encourager nos militaires à s'y adonner.

Il est admis que la charge et le combat à cheval sont aujourd'hui périmés, mais nos unités montées, malgré les progrès de la motorisation de l'armée, sont appelées à rendre de précieux services — je pense au groupe d'exploration — et il serait regrettable de ne pas encourager l'élevage hippique dans notre pays.

Les courses de chevaux ne forment pas seulement des cavaliers habiles, mais elles contribuent grandement

à tremper les caractères et à fortifier les corps, d'après la maxime latine «Mens sana in corpore sano». Les cavaliers s'exercent à voir clair, à prendre des décisions rapides et tout cela développe en eux cet esprit d'adaptation qui a permis à tant d'officiers, vivement applaudis sur les champs de courses, de devenir des entraîneurs d'hommes et des instructeurs remarquables.

Quel est le but de l'instruction de la cavalerie? Sa préparation et son aptitude à la guerre. C'est là une vérité que l'on perd parfois de vue, et surtout dans un pays qui jouissait depuis des années des bienfaits de la paix. Nous devons donc encore plus que les Italiens, «... exclure expressément tout ce qui n'est pas d'une nécessité absolue pour l'emploi du cheval et du cavalier à la guerre...» (extrait de l'article IV de «Istruzione a Cavallo ed Addestramento ippico per l'Arma di Cavalleria, 1932»).

La modernisation des moyens de combat — armement, aviation et motorisation — a modifié les conditions de travail de la cavalerie, mais non supprimé sa raison d'être; bien au contraire, les événements des derniers temps nous ont montré que dans les armées des pays voisins, on revient de plus en plus au cheval.

L'Allemagne pense sérieusement à remplacer, dans

un certain nombre de régiments d'artillerie de campagne, la traction automobile par la traction des chevaux. Et, ce qui est encore plus intéressant, elle a décidé la création de quatre régiments de cavalerie.

Lors de la guerre civile espagnole, un régiment de cavalerie nationaliste, lancé au moment opportun sur les troupes gouvernementales, les a fait stopper et même reculer sur un front de trois kilomètres et sur une profondeur à peu près égale.

Il ne s'agit pas de sous-estimer la valeur incontestable

des divers engins motorisés, de l'auto-mitrailleuse, des colonnes de tanks, de tous les types d'autos-tous-terrains, mais simplement d'enregistrer les résultats d'expériences multiples tentées par des pays aux moyens financiers bien supérieurs aux nôtres.

Or, dit le règlement de cavalerie français de 1930: «La cavalerie renseigne, couvre et combat en liaison avec les autres armes. Elle utilise pour sa manœuvre ses chevaux et ses moyens de transports mécaniques. Elle combat par le feu.» Lt. W. Dasen.

Histoire de route...

Montrant le col qui s'élève à 2400 m, le capitaine avait dit: — Demain à l'aube, nous monterons là-haut! Il avait dans sa compagnie d'infanterie de plaine des Vaudois et des permutants de Genève et du Valais. Tous réagirent, à des heures différentes il est vrai, mais semblablement. Ce fut comme si un courant de «flème» leur était tombé dessus à la minute où le soleil, tel un guidon dans une encoche de mire, était sorti du col.

Le fils du Valais se laissa crouler au bord du sentier comme une masse.

Le lieutenant: «Vous êtes fatigué?»... Vous êtes malade?... Allons, Udriot, un effort! Il ne sera pas dit qu'un enfant du Valais, renâcle à la montée!... Vous ne voulez pas répondre?... Mauvaise tête!... Vous aurez de mes nouvelles!»

Quand toute la compagnie a passé et qu'Udriot se trouve seul en face du sanitaire qui sympathise, montrant à son tour le sommet du col qu'il faut atteindre, il confie: «Il y a rien de pinte là-haut, je monte pas!»

Le Genévois choisit son coin à l'ombre, enlève son sac, tourne et retourne comme pris de vertige puis se laisse choir en s'épongeant et poussant de gros soupirs bruyants. Son caporal s'apitoie: «La pompe est f...ichue?»

— Ne t'en fais pas! Monter là-haut pour redescendre de l'autre côté? A Genève ça ne se fait plus; on prend le tram!...

Avant que de s'étendre, lentement mais de tout son long et les bras en l'air, le Vaudois grogne:

— Quel sale pays! Je voudrais bien savoir quel est l'idiot qui a amené tous ces cailloux par là! Il ne pouvait pas les laisser en bas! Rave, je n'en peux plus!

Le bon copain qui souffre de voir se décimer son groupe:

— «Tu as la cosse?»

— «Que veux-tu, je suis né un dimanche, pendant le sermon! Ma mère m'a dit que le pasteur prêchait sur ces mots: «Reposons-nous car demain nous mourrons.» Alors, en attendant de mourir, je me repose!»

Moralité: les troupes de plaine ne sont pas faites pour escalader les cols.

CHER CANTONNEMENT

(Mélodie: Mon «chez nous»)

I

Cantonement,
O joli salon de surprises,
Notre âme éprise
Te cherche ardemment.
Nous t'aimons avec tendresse,
Chaque jour plus fort
Et goûtons avec ivresse
Ton riche confort!

II

Dans notre lit,
Agréable et souple pailleasse,
Jamais de crasse,
Jamais un seul pli!
Nous entendons, quel délice,
Le chant des ronfleurs,
Pareil au bruit des hélices
De puissants moteurs!

III

Second foyer,
Berceau de l'amitié fidèle,
Ta vie est belle
Et sait nous charmer.
Nous reviendrons, l'âme fière,
Servir en tout temps;
De bien garder notre terre,
Nous faisons serment!

Refrain

Oh! qu'on est bien, qu'on est bien,
Qu'on est bien chez toi!

Oh! qu'on est bien, qu'on est bien
Chez toi!

Bibliographie

Annuaire militaire (1939—1940) édité par la S. D. N., 408 pages, prix fr. 15.—.

La présente édition de l'Annuaire Militaire clôt une série de volumes qui ont été publiés régulièrement depuis 1924. Ces quinze volumes représentent l'histoire mondiale de l'évolution de l'armement depuis le moment où les forces militaires des divers pays retrouvèrent à peu près leur équilibre après la fin de la guerre mondiale jusqu'au moment où, quinze ans après, une nouvelle guerre a mis provisoirement fin à une publication dont le but était de montrer l'organisation des forces armées des divers pays sur le pied de paix.

La nouvelle édition de l'Annuaire paraît au moment où les questions relatives à l'organisation des forces armées des divers pays retiennent l'attention du monde. Si l'on n'y trouve pas de renseignements considérés comme secrets (forces mobilisables, matériel de guerre en réserve, etc.), on y trouve par contre le monde en armes, organisé sur le pied de paix, tel qu'il était à la veille des hostilités qui ont éclaté en Europe au mois de septembre 1939.

Il est à peine nécessaire de signaler l'intérêt qui s'attache à connaître les forces armées en temps de paix, car ce sont justement ces forces qui sont appelées à soutenir le premier choc de l'ennemi et à permettre d'effectuer normalement la mobilisation des forces de réserve.

Ce sont également les forces armées constituées sur le pied de paix qui permettent d'établir une sorte de courbe des armements. On peut considérer cette courbe comme un véritable baromètre indiquant l'état d'esprit plus ou moins pacifique qui règne dans le monde à une époque donnée.

A titre d'exemple, on trouvera ci-dessous le tableau des dépenses militaires de sept grandes Puissances pour les années de 1933 à 1939.

Dépenses militaires en monnaies nationales ¹⁾
(en millions).

	1935	1936	1937	1938	1939
Allemagne	D'après les déclarations du chancelier du Reich, 90 milliards de reichsmark furent dépensés au total pour l'armement.				
Royaume-Uni (£) . .	122	172	251	391	736
Etats-Unis (\$) . . .	806	933	1.033	1.131	1.387
France (francs) . .	10.983	8.277	9.522	11.186	31.754
Italie (lires) ²⁾ . .	5.143	5.957	5.175	7.094	7.896
Japon (yen) ²⁾ . . .	1.033	1.078	1.237	1.247	1.827
U.R.S.S. (roubles) .	8.200	14.816	17.481	27.044	40.885

La courbe qu'on pourrait former en se servant des chiffres du tableau qui précède permettrait de se rendre compte de l'ampleur des préparatifs faits par les grandes Puissances en vue d'un conflit armé. Cette courbe décrit en raccourci le rythme accéléré de la course aux armements dont la dernière phase se confond avec la production du matériel de guerre poussée à sa limite maximum au cours de la présente guerre.

De nombreuses autres courbes pourraient être établies sur la base de données qui se trouvent dans la nouvelle édition et qui toutes viendraient corroborer la conclusion qui se dégage du tableau ci-dessus.

¹⁾ Non compris les dépenses extra-budgétaires.

²⁾ Non compris les dépenses de guerre et, pour l'Italie, les dépenses extraordinaires pour l'Afrique Orientale italienne.